

DCG 2

Droit des sociétés et des groupements d'affaires

FICHES DE RÉVISION

5^e édition

Pascale David

Agrégée d'économie et gestion
Professeur en classes préparatoires
à l'expertise comptable

Élise Grosjean-Leccia

Agrégée d'économie et gestion
Professeur en classes préparatoires
à l'expertise comptable

en partenariat avec

DUNOD

leader de l'expertise comptable



EDITIONS
FRANCIS LEFEBVRE

Crédits iconographiques

p. 10 : © Location by Iga from the Noun Project ; p. 16 : © laws by iconpacks from the Noun Project ; © right bracket by Daniel Nochtka from the Noun Project ;
© Law by Lakshisha from the Noun Project ; © Zoom by Dima Lagunov from the Noun Project ; © Arrow by Adrien Coquet from the Noun Project ;
p. 29 : © people by Fauzan Adiima from the Noun Project ; © manager by Gregor Cresnar from the Noun Project ; p. 46 : © decrease by shashank singh from the Noun Project ; p. 61 : © verified by Arunkumar from the Noun Project ;
© Gavel by Iconic from the Noun Project ; p. 106 : © Puzzle by mpanicon from the Noun Project.

Maquette de couverture et maquette intérieure : Yves Tremblay

Mise en page : Nord Compo

NOUS NOUS ENGAGEONS EN FAVEUR DE L'ENVIRONNEMENT :



Nos livres sont imprimés sur des papiers certifiés pour réduire notre impact sur l'environnement.



Le format de nos ouvrages est pensé afin d'optimiser l'utilisation du papier.



Depuis plus de 30 ans, nous imprimons 70 % de nos livres en France et 25 % en Europe et nous mettons tout en œuvre pour augmenter cet engagement auprès des imprimeurs français.



Nous limitons l'utilisation du plastique sur nos ouvrages (film sur les couvertures et les livres).

© Dunod, 2023

11 rue Paul Bert, 92240 Malakoff

www.dunod.com

ISBN 978-2-10-085097-6

Sommaire

Avant-propos	5
Table des sigles et abréviations	7
FICHE ❶ Sources et évolutions du droit des sociétés	9
FICHE ❷ Choix d'une structure juridique	11
FICHE ❸ Nature juridique de la société et intérêt social	15
FICHE ❹ Éléments constitutifs du contrat de société	19
FICHE ❺ Capital social et capitaux propres, résultat et dividendes	23
FICHE ❻ Naissance de la société	27
FICHE ❼ Fonctionnement de la société : les dirigeants	29
FICHE ❽ Fonctionnement de la société : les associés	33
FICHE ❾ Fonctionnement de la société : les contrôles de la société	37
FICHE ❿ Disparition de la société	39
FICHE ⓫ Sociétés sans personnalité juridique propre	41
FICHE ⓬ Parts sociales, actions et obligations	43
FICHE ⓭ Société à responsabilité limitée (SARL) : constitution et évolution	45
FICHE ⓮ Société à responsabilité limitée (SARL) : fonctionnement	49
FICHE ⓯ Société anonyme (SA) : constitution et évolution	53
FICHE ⓰ Société anonyme (SA) : dirigeants	57
FICHE ⓱ Société anonyme (SA) : contrôles	61
FICHE ⓲ Société anonyme (SA) : actionnaires	63
FICHE ⓳ Société par actions simplifiée (SAS) : constitution et évolution	65
FICHE ⓴ Société par actions simplifiée (SAS) : fonctionnement	67
FICHE ⓵ Société en nom collectif (SNC)	71
FICHE ⓶ Économie sociale et solidaire (ESS)	75
FICHE ⓷ Société en commandite par actions (SCA)	79
FICHE ⓸ Sociétés d'exercice libéral (SEL)	81
FICHE ⓹ Sociétés civiles de droit commun (SC), SCI, SCM et SCP	83
FICHE ⓺ Sociétés agricoles	85
FICHE ⓻ Groupement d'intérêt économique (GIE)	89
FICHE ⓼ Prévention des difficultés des entreprises	91
FICHE ⓽ Traitement des difficultés des entreprises	95

FICHE 30	Procédure de sauvegarde.....	97
FICHE 31	Procédures de redressement et de liquidation judiciaires.....	101
FICHE 32	Responsabilité pénale : généralités.....	105
FICHE 33	Responsabilité pénale et personnes morales.....	109
FICHE 34	Procédure pénale.....	111
FICHE 35	Infractions de droit commun applicables aux affaires.....	115
FICHE 36	Infractions spécifiques.....	119
FICHE 37	Responsabilité pénale du CAC.....	123

Avant-propos

Bienvenue dans l'univers des fiches de révision Expert Sup !
Retrouvez l'essentiel du programme en **cinq mots-clés**.

1 Mobiles

Les fiches sont détachables ! Elles permettent donc de réviser en toutes circonstances pour des usages variés : glissées dans le manuel, en complément du cours, à emporter partout pour optimiser votre temps (dans les transports, entre deux cours...), etc.

#Détachable #Pratique #Utile #Nomade

2 Simples

La structure des fiches est basique et claire. Chaque fiche comporte des titres et rubriques aisément repérables, des mots-clés, des notions essentielles surlignées.

#Clair #Concis #Efficace #PrêtÀRéviser

3 Visuelles

Les fiches détachables Dunod reprennent l'essentiel du cours comme vous auriez pu le faire. Les informations les plus importantes ont été sélectionnées et mises en avant dans les rubriques ou surlignées dans le texte.

Des schémas, tableaux et autres synthèses facilitent la mémorisation du cours.

#Synthétique #Visuel #Structuré

4 Ergonomiques

La navigation d'une fiche à l'autre est aisée : les nombreux renvois vous guident et vous permettent de progresser à votre rythme tout en liant les notions du programme. La lecture n'est donc pas nécessairement linéaire.

#Souple #Complémentaire

5 Fidèles au programme

100 % conformes au programme, les fiches couvrent toutes les notions incontournables. À la fin de chaque fiche, la rubrique « Le + de l'expert » vous offre de précieux conseils pour faire la différence lors de l'épreuve.

#Fiable #RéussiteAssurée

Table des sigles et abréviations

AG : assemblée générale	<i>JO(RF)</i> : <i>Journal officiel de la République française</i>
AGE : assemblée générale extraordinaire	LRAR : lettre recommandée avec avis de réception
AGO : assemblée générale ordinaire	PCA : président du conseil d'administration
ALPE (mission) : audit légal des petites entreprises	PCS : président du conseil de surveillance
AMF : Autorité des marchés financiers	PS : parts sociales
Balo : bulletin des annonces légales obligatoires	PV : procès-verbal
Bodacc : bulletin officiel des annonces civiles et commerciales	RCS : registre du commerce et des sociétés
C. civ./com. : Code civil/de commerce	RNE : Registre national des entreprises
CA : conseil d'administration	SA : société anonyme
CAA : commissaire aux apports	SARL : société à responsabilité limitée
CAC : commissaire aux comptes	SAS/SASU : société par actions simplifiée/ société par actions simplifiée unipersonnelle
CAHT : chiffre d'affaires hors taxes	SC : société civile (de droit commun)
CAT : commissaire à la transformation	SCA : société en commandite par actions
CDC : Caisse des dépôts et consignations	SCI : société civile immobilière
CJUE : Cour de justice de l'Union européenne	SCM : société civile de moyens
DG : directeur général	Scop : société coopérative de production
DGD : directeur général délégué	SCP : société civile professionnelle
DGU : directeur général unique	SE : société européenne
DPS : droit préférentiel de souscription	SEL : société d'exercice libéral
EARL : entreprise agricole à responsabilité limitée	SELAFA : société d'exercice libéral à forme anonyme
EI : entreprise individuelle	SELARL : société d'exercice libéral à responsabilité limitée
EIRL : entreprise individuelle à responsabilité limitée	SELAS : société d'exercice libéral par actions simplifiée
EURL : entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée	SELCA : société d'exercice libéral en commandite par actions
GAEC : groupement agricole d'exploitation en commun	SHAL : support habilité à recevoir des annonces légales (ex-JAL)
GIE : groupement d'intérêt économique	SNC : société en nom collectif
	SPE : société pluriprofessionnelle d'exercice

1

Sources et évolutions du droit des sociétés

Mots-clés

Droit européen • Évolution • Loi Pacte • Sources du droit

1 Sources du droit des sociétés

Définition

Le **droit des sociétés** regroupe l'ensemble des règles juridiques qui régissent la vie des sociétés, de leur constitution à leur dissolution.

Le droit des sociétés est un droit éclaté. De nombreuses sources existent, qu'il convient de distinguer. Il est fortement influencé par le droit européen.

Sources européennes et nationales du droit des sociétés

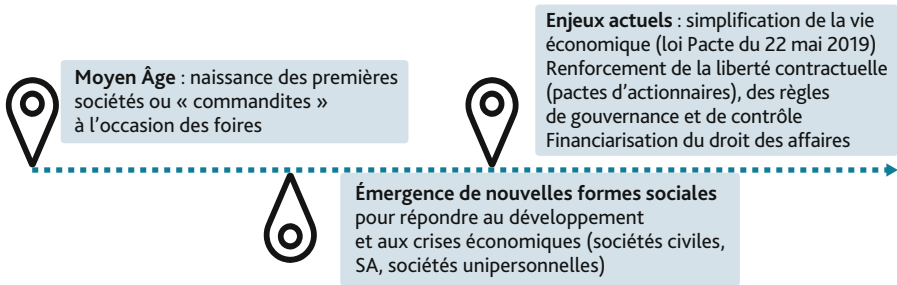
Droit européen	Droit national
<ul style="list-style-type: none"> Directives instaurant des normes minimales dans des domaines divers (ex. : protection des intérêts et des droits des actionnaires) et permettant l'harmonisation des législations nationales. Création de nouveaux types de groupements (ex. : GEIE, société européenne). 	<ul style="list-style-type: none"> Loi <ul style="list-style-type: none"> Code civil : dispositions générales applicables à toutes les formes de sociétés (articles 1872 et 1873), réglementation de la SC et de la SEP. Code de commerce : dispositions relatives aux sociétés commerciales (SNC, SCA, SARL, SAS, SA) et aux GIE, dispositions pénales applicables à certaines sociétés commerciales. Code monétaire et financier : dispositions relatives aux sociétés faisant offre publique de titres. Jurisprudence <p>Interprétation de la loi ou création de règles par le juge pour trancher les conflits.</p> <ul style="list-style-type: none"> Contrat de société (statuts), d'association, de GIE réglementant les relations entre les membres. Statuts soumis à publication, inopposables aux tiers.

2 Évolutions du droit des sociétés

Le droit des sociétés a souvent accompagné les mutations économiques. Les différentes formes sociétaires ont toujours été créées pour répondre à des besoins. L'histoire récente du droit des sociétés reflète celle de la France contemporaine, aux prises avec deux contraintes contradictoires :

- la mondialisation et le libéralisme ;
- l'universalisme et le principe d'égalité entre les associés.

Évolutions du droit des sociétés



La **loi Pacte** du 22 mai 2019 illustre à la fois :

- l'influence du droit européen puisque les nouveaux seuils d'intervention des CAC dans les structures françaises sont calqués sur ceux de la directive comptable de 2013 ;
- la volonté du législateur de laisser de la liberté aux petites structures, qui n'auront plus l'obligation de nommer un CAC.

A contrario, la loi du 9 décembre 2016 relative à la transparence, à la lutte contre la corruption et à la modernisation de la vie économique, dite loi Sapin II, prévoit plusieurs mesures visant à renforcer les pouvoirs de l'Autorité des marchés financiers (AMF), et donc le contrôle de l'administration sur les grandes sociétés.

LE + DE L'EXPERT

Le droit des sociétés balance entre liberté et contrôle.